



TRAVAILLEURS SOCIAUX

Défendons nos métiers et nos diplômes !

IL FAUT SE MOBILISER !

Dans un contexte de casse du Code du Travail qui voit le gouvernement passer en force pour imposer sa loi El Khomri en utilisant l'article 49-3, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale continue d'avancer à marche forcée pour imposer, dès 2017, la déstructuration des diplômes d'État du Travail social actuellement reconnus dans les conventions collectives et le statut de la Fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière).

Qui est visé...?

Les Assistant-e-s sociaux, Éducateurs/trices spécialisé-e-s, Conseillers/ères en Économie sociale et Familiale, Éducateurs/trices de jeunes enfants.

Comment ?

Le gouvernement procède à un véritable chantage : reconnaître nos diplômes bac+3 (actuellement reconnus et payés bac+2) à la seule condition de refondre l'ensemble des formations et métiers du social (entendre par refonte : destruction !) Nous perdons la spécificité et la complémentarité des métiers du social. Les travailleurs sociaux ne seront plus au service du public et des usagers mais au service des dispositifs.

Nous ne serons plus soumis au secret professionnel et deviendrons les informateurs de nos patrons ou collectivités dans une dynamique de contrôle social et non plus de cohésion sociale.

Depuis janvier, à la CPC, les arguments contradictoires que nous développons ne sont pas pris en compte. Nous dénonçons le manque d'une réelle concertation et l'instrumentalisation de notre participation.

De plus, les grilles indiciaires des personnels paramédicaux et sociaux, annoncées par la Direction Générale de la Fonction Publique (DGAFP) dans le cadre de la mise en œuvre unilatérale du projet d'accord Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) et publiées au J.O du 14 mai 2016 pour la Fonction Publique Territoriale, sont totalement insatisfaisantes : allongement des carrières donc perte du pouvoir d'achat, suppression de l'avancement d'échelon au mi-

nimum... Rappelons que la CGT n'a pas signé ce protocole, et, malgré tout, le gouvernement dans ce domaine-là passe encore une fois en force !

Que faire ? Réagir et se mobiliser !

Attention, la répression à l'égard des travailleurs sociaux manifestant devant la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale) le lundi 23 mai 2016 montre que le gouvernement craint la mobilisation syndicale, populaire, la convergence des luttes et des colères ! Le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, via la CPC (Commission Professionnelle Consultative), prône le « dialogue social », mais l'applique à coups de gaz lacrymogène !

Alors que la France doit faire face à un taux de chômage sans précédent, l'État répond par une logique de rentabilité et de marchandisation du travail social, développe un contrôle social généralisé et s'attaque à la destruction massive des métiers des professionnels du social !

La CGT ne laissera pas faire !

SANS AUCUNE HÉSITATION, DÉFENDONS NOS MÉTIERS ET NOS DIPLÔMES LE RAPPORT DE FORCE, C'EST MAINTENANT !

NOUS REVENDIQUONS :

- L'abandon du projet de la réingénierie de l'ensemble des métiers du social ;
- La reconnaissance immédiate de nos diplômes BAC+3 ;
- La définition de politiques sociales à la hauteur des besoins des populations, quel que soit le lieu d'habitation ;
- Des moyens humains en personnel diplômé dans l'ensemble des établissements et services des secteurs publics et privés du travail social.

C'est pourquoi la CGT et la FSU vous invitent à participer massivement à la

**MANIFESTATION MARDI 21 JUIN 2016 À 10H00
DEVANT LA PRÉFECTURE DE RÉGION
PLACE FÉLIX BARET À 13006 MARSEILLE**

Un rendez-vous a été demandé au Préfet pour lui exposer nos revendications.